

ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'EXERCICE 2023, AU PREMIER SEMESTRE 2024 ET AU TROISIÈME TRIMESTRE 2024 PAR L'AMMC

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a enregistré, en date du 30 décembre 2024 et sous la référence N°EN/EM/034/2024, le document de référence relatif à l'exercice 2023, au premier semestre 2024 et au troisième trimestre 2024 du Crédit Agricole du Maroc (CAM).

À la date d'enregistrement du document de référence précité, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt par le CAM est composée :

- Du présent document de référence du CAM relatif à l'exercice 2023, au premier semestre 2024 et au troisième trimestre 2024, enregistré par l'AMMC le 30 décembre 2024 et sous la référence N°EN/EM/034/2024 ;
- De la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 22 Novembre 2019 sous la référence EN/EM/008/2019.

Le dossier d'information du CAM est tenu, à tout moment, à disposition du public selon les modalités suivantes :

- A. Au siège social du Crédit Agricole du Maroc : Place des Alaouites – BP 49 – 10 000 Rabat (05.37.21.71.88) ;
- B. Sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma) ;
- C. Sur le site du CAM (www.creditagricole.ma).



Retrouvez le Communiqué de presse sur le lien suivant :
<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>